

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 23

Absents : 4

- dont suppléés 1

- dont représentés 2

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix sept, le vingt six janvier à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme Sophie VAGINAY.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, JEAN Daniel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, HERMAR Dominique, BULTEL Jean-Pierre, MASSE Roger, KLETTY Guy, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : Mmes ALLEMANDI Florence, BOISSE Sandrine ayant donné à M. GILLY Lucien, M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BEHETS Jan représenté par M. HEMAR Dominique.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. BOUGUYON Yvan.

Délibération n°2017/37

**OBJET :** REGIE SAUZE SUPER SAUZE UBAYE : MODIFICATION DES TARIFS SECOURS HIVER 2016/2017.

**VU** les délibérations n°2015/128 du 24 novembre 2015 et n°2015/148 du 21 décembre 2015 de la Communauté de Commune « Vallée de l'Ubaye » relatives aux tarifs des secours de la Régie,

**VU** la délibération N°2016/149 du 22 Novembre 2016 de la Communauté de Commune « Vallée de l'Ubaye », modifiant les tarifs secours sur pistes et secours par ambulance pour l'hiver 2016/2017,

**CONSIDERANT** la nécessité d'ajouter un tarif secours par hélicoptère pour la saison 2016/2017,

**VU** l'avis favorable émis par le Conseil d'exploitation de la Régie Sauze Super Sauze Ubaye, réuni le 23 Janvier 2017 à 17 h 00,

Le Conseil de Communauté,

- **APPROUVE le tarif secours par hélicoptère** pour la saison d'hiver 2016-2017, sur le Domaine skiable du Sauze, comme suit :

Secours par hélicoptère – Secours sur pistes saison 2016-2017	
Forfait secours station- cabinet médical du Sauze- DZ Commune d'Enchastrayes	1 160,00 € TTC

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY

